

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2025

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ÉPREUVE DU 16 JUIN 2025

Durée : 2 h 30 – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties :
géographie, histoire, enseignement moral et civique.

	Pages
Première partie Géographie (6 points)	2/12 à 2/12
Deuxième partie Histoire (8 points)	3/12 à 7/12
Troisième partie Enseignement moral et civique (6 points)	8/12 à 12/12

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FHG-HGEMC-PO1	1/12

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2. Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux : se repérer et contextualiser (3 points)

Question 1

Situez et présentez un exemple localisé de territoire soumis à au moins deux risques majeurs dont vous présenterez la nature.

Question 2

Indiquez le rôle d'un acteur de votre choix qui intervient à l'échelle nationale dans la gestion des risques.

Compétence évaluée : Mémoriser et s'appropriier les notions (3 points)

Question 3

Expliquez les enjeux de l'adaptation poursuivis par la France par la mise en œuvre d'un plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) qui vise à « mettre en œuvre les actions nécessaires pour adapter, d'ici 2050, les territoires de la France métropolitaine et outre-mer aux changements climatiques régionaux attendus ».

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 1. Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Capacités évaluées :

- *Situer un document dans son contexte pour l'expliquer.*
- *Questionner et analyser un texte historique.*
- *Mener et construire une argumentation historique et la justifier.*

SUJET

Un programme nucléaire militaire pour la France.

Le dossier comporte 3 documents :

Documents	Source des documents
Document 1	Allocution radiotélévisée aux Français du président de la République Charles de Gaulle (retranscription), 19 avril 1963.
Document 2	Abu, « France is working to establish a new equilibrium », <i>The Observer</i> , Londres, 23 mai 1965.
Document 3	AFP, « Photographie du lancement du <i>Redoutable</i> le 29 mars 1967 » illustrant un article publié dans <i>Le Figaro</i> le 30 mars 1967. <u>Publiée dans</u> « 29 mars 1967 : le <i>Redoutable</i> , premier sous-marin nucléaire français, est lancé » <i>lefigaro.fr</i> , 28 mars 2024 [en ligne].

Document 1 – La question de l'arme atomique française.

Avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps, le général de Gaulle s'adresse aux Français. Il termine son allocution radiotélévisée par la question de l'arme atomique française.

Pour être prospères, maîtres de nous-mêmes et puissants, nous Français avons fait beaucoup, il nous reste beaucoup à faire, car le progrès exige l'ordre, l'indépendance n'est pas pour rien, la sécurité coûte cher. [...]

Après la dernière guerre mondiale, notre pays a pu voir combien terriblement étaient diminuées sa puissance et son influence par rapport à celle des deux colosses du monde. Encore jusqu'à l'année dernière était-il divisé et paralysé par les séquelles d'une colonisation qui eut certes ses mérites et ses gloires, mais qui en notre temps n'est plus que vaine et périmée. Or, voici que, ressaisi par le génie du renouveau, en plein développement d'invention, de production, de démographie pourvu d'institution solide, dégagé des servitudes coloniales, il se trouve pour la première fois depuis un demi-siècle avec l'esprit et les mains libres. Aussi peut-il et doit-il, jouer dans le monde un rôle qui soit le sien. [...]

D'autre part, à l'intérieur de l'alliance atlantique, indispensable tant que se dressent les ambitions et les menaces des soviets, notre pays, tout en conjuguant sa défense avec celle de ses alliés, entend en rester le maître, et le cas échéant apporter à l'effort commun toute autre chose que l'effort sans âme et sans force d'un peuple qui ne serait plus responsable de lui-même. Cela nous conduit à nous doter, nous aussi d'armement, de moyen moderne de notre sécurité, c'est-à-dire de ce qui pourrait détourner quiconque d'attaquer la France, à moins de subir lui-même l'épouvantable destruction. Mais cela veut dire : avoir des armes atomiques alors que, à cet égard, il est vrai, nos alliés américains disposent déjà par eux-mêmes d'une puissance colossale et susceptible de jeter au chaos tout ou partie de l'empire soviétique. Nos alliés américains sont résolus, nous le savons, à combattre, éventuellement, pour empêcher que l'Europe ne tombe morte ou vive dans l'autre camp. Ils sont nos bons alliés comme nous-mêmes sommes les leurs. Mais là n'est pas toute la question. En effet, l'adversaire éventuel est pourvu lui aussi de moyens énormes et de la même sorte. Cela étant, personne nulle part ne sait si dans le cas terrible d'un conflit, les bombes seraient ou non initialement employés par les deux grands champions. Si dans l'affirmative, ils les emploieraient seulement en Europe centrale et occidentale, sans se frapper l'un l'autre directement, et aussitôt ou si au contraire ils seraient tout de suite amenés à se lancer réciproquement la mort dans leurs œuvres vives. De toute façon et compte tenu de cette immense et inévitable incertitude, il faut que la France ait elle-même de quoi atteindre directement, tout État qui serait son agresseur, de quoi par conséquent le dissuader de l'être et de quoi suivant les circonstances concourir à la défense de ses alliés y compris, qui sait, l'Amérique. En somme notre pays perpétuellement menacé se trouve une fois de plus confronté avec la nécessité de disposer des armes les plus puissantes de l'époque, à moins bien entendu que les autres cessent d'en posséder. [...]

Et puis dans le monde tendu et dangereux où nous sommes, notre principal devoir, c'est d'être fort et d'être nous-mêmes. Françaises, Français, après beaucoup d'épreuves, nous avons eu à nous décider pour le progrès ou pour le déclin. Le choix est fait, nous avançons. Ça ne va pas sans ordre et sans effort. À d'autres la facilité.

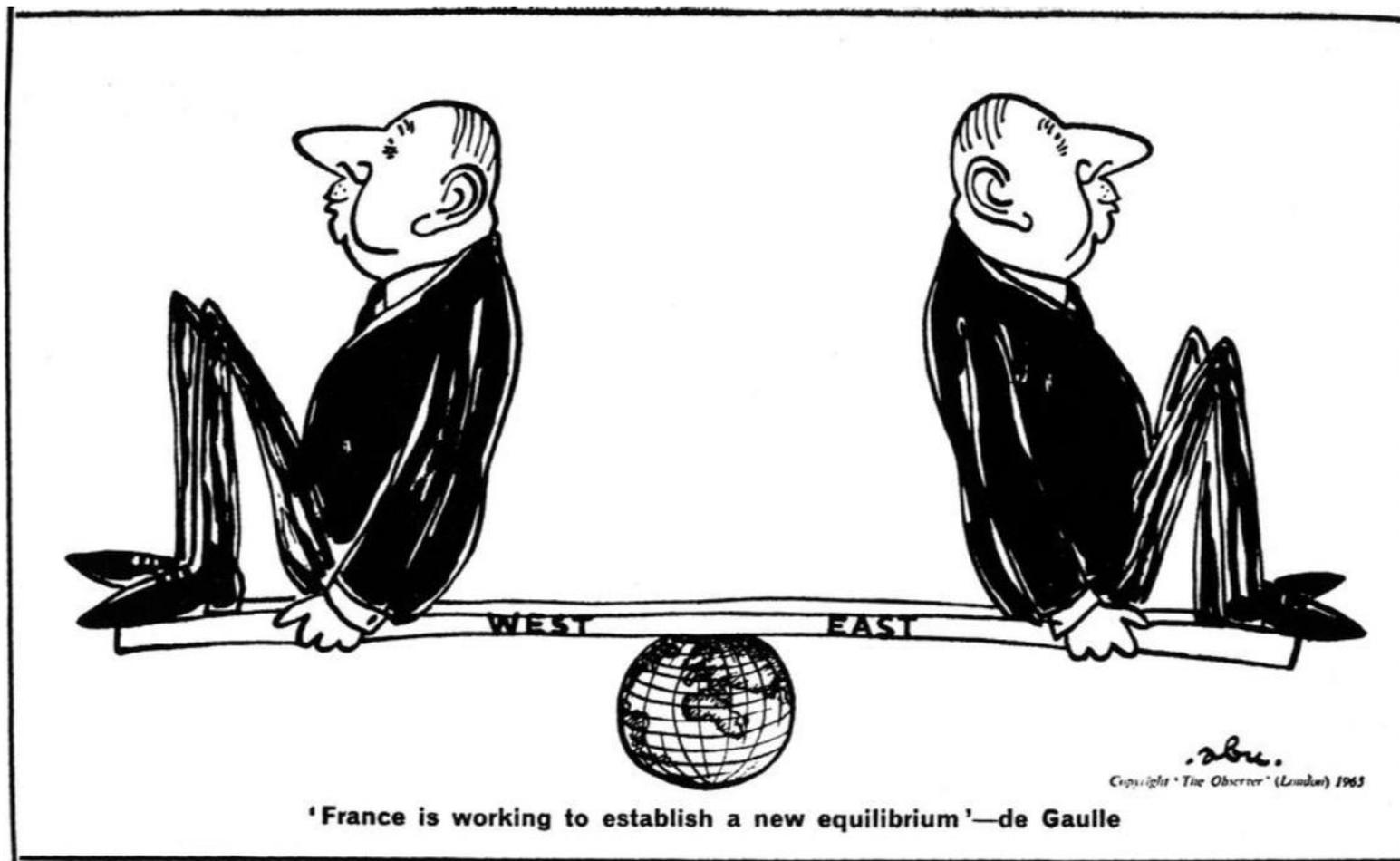
Vive la République ! Vive la France !

Source : Allocution radiotélévisée aux Français du président de la République Charles de Gaulle (retranscription), 19 avril 1963.

Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FHG-HGEMC-PO1	4/12

Document 2 – La position géopolitique de la France.

En mai 1965, le caricaturiste Abu illustre dans le journal du dimanche britannique de gauche *The Observer* la volonté de souveraineté nationale du général de Gaulle en insistant sur le rôle que celui-ci entend jouer sur la scène internationale.



Source : Abu, « France is working to establish a new equilibrium », *The Observer*, Londres, 23 mai 1965.

Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FHG-HGEMC-PO1	5/12

Document 3 – *Le Redoutable*, premier SNLE français.

Cérémonie de lancement à Cherbourg (Manche), devant environ 10 000 personnes, du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) français en présence du président de la République Charles De Gaulle, le 29 mars 1967.



Source :
AFP, « Photographie du lancement du *Redoutable* le 29 mars 1967 » illustrant un article publié dans *Le Figaro* le 30 mars 1967. Publiée dans « 29 mars 1967 : le *Redoutable*, premier sous-marin nucléaire français, est lancé » *lefigaro.fr*, 28 mars 2024 [en ligne].

Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FHG-HGEMC-PO1	6/12

QUESTIONS

Question 1

Identifiez et expliquez le contexte historique international dans lequel cette allocution est prononcée. (*Document 1*)

Question 2

Citez les arguments de Charles de Gaulle en faveur de l'armement nucléaire. (*Document 1*)

Question 3

Montrez comment la cérémonie de lancement du *Redoutable* illustre la volonté du général De Gaulle « d'être fort et d'être nous-mêmes ». (*Documents 1 à 3*)

Question 4

En vous appuyant sur les documents et vos connaissances personnelles, expliquez le rôle que joue l'arme nucléaire dans le « monde tendu et dangereux » de la guerre froide.

Brevet des métiers d'art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 25-BMA-FHG-HGEMC-PO1	7/12

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème. S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Compétences évaluées :

- *Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.*
- *Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.*
- *Respecter autrui et la pluralité des points de vue.*

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive) : liberté d'expression, responsabilité...

SUJET

Les implants cérébraux : enjeux éthiques et civiques.

Document	Source du document
Document 1	« Qu'est-ce que Neuralink, le nouvel implant cérébral d'Elon Musk ? », <i>Allô Docteurs</i> (site internet), 2 septembre 2020 [en ligne]. Disponible sur : https://www.allodocteurs.fr/maladies-cerveau-et-neurologie-quest-ce-que-neuralink-le-nouvel-implant-cerebral-delon-musk-29870.html
Document 2	Publication d'Elon Musk sur le réseau social X, 29 janvier 2024.
Document 3	Morgane Joulin. « Ce qu'il faut savoir sur Telepathy, la puce cérébrale de Neuralink qui inquiète les spécialistes », <i>National Geographic</i> , 26 février 2024.

Document 1 : Le projet d'implant cérébral d'Elon Musk en 2020.

Gertrude participe à une expérience de science-fiction : la start-up de l'entrepreneur futuriste Elon Musk, Neuralink, a implanté une puce connectée dans son cerveau. Gertrude n'est pas une femme, mais un cochon cobaye qui teste un prototype d'implant. L'objectif à terme de cette expérience ? Fabriquer une version implantable aux humains notamment pour redonner la parole et la mobilité aux personnes paralysées.

« *C'est comme une Fitbit (montre connectée) dans votre crâne* », s'est enthousiasmé Elon Musk le 28 août dernier, lors d'une conférence en ligne sur les progrès de son projet. Un an plus tôt, il avait présenté une puce dotée de fils ultra-fins, pouvant être implantés dans le cerveau par un robot. Le nouveau modèle, sans-fil grâce à la technologie bluetooth, se recharge la nuit et mesure 23 mm de diamètre (comme une petite pièce de monnaie) sur 8 mm d'épaisseur.

En théorie, la puce ronde sera implantée dans le cerveau, sans qu'il y ait besoin de passer une nuit à l'hôpital, et sans laisser de trace, si ce n'est une petite cicatrice sous les cheveux.

Elle servira d'abord à traiter les maladies neurologiques. Mais l'objectif à long terme est de rendre les implants si sûrs, fiables et simples qu'ils relèveraient de la chirurgie de confort. Des personnes pourraient alors déboursier quelques milliers de dollars pour doter leur cerveau d'une puissance informatique.

Pour l'instant, dans les laboratoires de Neuralink, le cochon Gertrude marche sur un tapis roulant, le groin dans une mangeoire accrochée devant elle, pendant que la puce retransmet à un ordinateur ses signaux neurologiques. À partir de ces informations, la machine est capable de prédire à tout instant où se trouvent chacun de ses membres.

De quoi donner l'espoir de rendre la mobilité aux personnes paraplégiques. Car en cas de lésion à la moelle épinière, on pourrait planter une autre puce à l'endroit de la blessure, et contourner les « *circuits de transmission* » endommagés, imagine Elon Musk. « *Sur le long terme, je suis certain qu'on pourra retrouver l'usage complet de son corps* » affirme-t-il.

Et le projet va encore plus loin : Elon Musk évoque la possibilité de communiquer des pensées brutes, non limitées par les langues humaines - de la « *télépathie non linguistique consensuelle et conceptuelle* ». Son équipe rêve, entre autres, de mettre fin aux douleurs extrêmes, de guérir les dépressions et les addictions ou encore de percer les mystères de la conscience.

Elon Musk a aussi affirmé qu'il serait possible de stocker ses souvenirs sous forme numérisée. « *Vous pourrez sauvegarder vos souvenirs, et aussi potentiellement les télécharger dans un autre corps ou dans un robot* », assure-t-il. [...]

En attendant, même si Elon Musk a annoncé que Neuralink venait d'obtenir l'approbation des autorités sanitaires américaines pour des tests, aucun horizon pour les premières implantations humaines n'a été communiqué.

Source : « Qu'est-ce que Neuralink, le nouvel implant cérébral d'Elon Musk ? », *Allô Docteurs* (site internet), 2 septembre 2020 [en ligne].

Disponible sur : <https://www.allodocteurs.fr/maladies-cerveau-et-neurologie-quest-ce-que-neuralink-le-nouvel-implant-cerebral-delon-musk-29870.html>

Document 2 – Annonce du premier implant cérébral Neuralink sur un humain.



Elon Musk  
@elonmusk

Souscrire  

The first human received an implant from [@Neuralink](#) yesterday and is recovering well.

Initial results show promising neuron spike detection.

[Traduire le post](#)

11:37 PM · 29 janv. 2024 · **57,4 M** vues

 24 k  45 k  229 k  10 k 

Traduction : « Le premier humain a reçu un implant Neuralink hier et se rétablit bien. Les premiers résultats montrent une activité neuronale prometteuse. »

Source : Publication (« tweet ») d'Elon Musk sur le réseau social X, 29 janvier 2024.

Document 3 – Questions autour des puces Neuralink.

Après plusieurs essais d'implantation réalisés d'abord sur des porcs, puis sur des singes, l'essai sur l'Homme a été autorisé par la *Food and Drug Administration* (FDA) en mai dernier, après un premier refus. Dans un tweet posté le 29 janvier 2024, Elon Musk a affirmé que « le premier être humain à avoir reçu un implant Neuralink se réabli[ssait] bien. »

Le gros point noir de ce dispositif réside dans son manque de transparence sur les études cliniques. L'essai réalisé sur le premier patient n'a pas été enregistré sur *ClinicalTrials.gov*, un référentiel en ligne, géré par le National Institutes of Health (NIH), une institution gouvernementale américaine chargée de la recherche médicale. Or, de nombreuses revues médicales font de cet enregistrement une condition nécessaire à la publication des résultats, afin de mieux protéger les personnes volontaires dans les essais cliniques.

« Le manque de clarté sur les détails de l'essai, tels que les sites d'implantation et les critères d'évaluation, limite la capacité des chercheurs à évaluer pleinement l'impact et l'efficacité potentiels de cette technologie révolutionnaire », affirme en ce sens Salma Mesmoudi. « Un essai où il n'y a pas de transparence ne devrait pas être supporté », renchérit François Berger⁽¹⁾.

Au-delà du manque de transparence, l'objectif final d'Elon Musk n'est pas clair. S'il assure avoir pour but initial l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap, il assume vouloir, à terme, développer cette innovation pour pouvoir la commercialiser à grande échelle. Cette démarche s'apparente à une idéologie transhumaniste, ayant pour visée par la science et la technologie d'améliorer les capacités humaines. « Actuellement, la médecine a interdiction d'améliorer l'Homme », indique François Berger. Pour lui, « le cerveau doit rester un sanctuaire⁽³⁾, dans le sens de la privacité⁽²⁾ de l'intimité de la pensée. » [...]

De plus, les opérations qui touchent au cerveau ne sont jamais anodines. « Mettre des technologies dans le cerveau, c'est toujours dangereux. On risque l'hématome ou l'infection. Dans tous les protocoles renseignés, il y a eu 20 à 25% d'infection », explique le neurologue. Pour lui, il est important de prendre en compte la balance bénéfique/risque.

« Il faudrait que les essais d'Interface Cerveau-Machine, partout dans le monde, soient monitorés⁽⁴⁾ par des instances internationales. » De plus en plus d'entrepreneurs dans les neurotechnologies, comme Elon Musk ou Ray Kurzweil, directeur de l'ingénierie chez Google, revendiquent le droit de disposer de leur cerveau librement. Cela peut poser plusieurs problématiques éthiques, notamment sur l'autonomie ou non du patient, et sur la notion de responsabilité.

⁽¹⁾ François Berger est neurologue et chercheur au Centre hospitalier de Grenoble.

⁽²⁾ Privacité : le terme désigne l'importance accordée à la vie privée d'un individu.

⁽³⁾ Sanctuaire : lieu protégé et inviolable

⁽⁴⁾ Monitorés : suivis, encadrés

Source : Morgane Joulin. « Ce qu'il faut savoir sur Telepathy, la puce cérébrale de Neuralink qui inquiète les spécialistes », *National Geographic*, 26 février 2024.

QUESTIONS

Question 1

Présentez le défi de société que pose la question de l'utilisation d'implants cérébraux.
(Documents 1 à 3)

Question 2

Expliquez pourquoi Elon Musk, le fondateur de l'entreprise *Neuralink*, est si enthousiaste au sujet de la fabrication de son implant cérébral. (Documents 1 et 2)

Question 3

Identifiez au moins deux limites à la démarche mise en œuvre dans le projet *Neuralink*. (Documents 3)

Question 4

L'académie nationale de médecine (France) soulignait dans un communiqué le 13 décembre 2023 « l'opportunité d'une réunion internationale au cours de laquelle médecins, scientifiques et politiques débattraient d'un moratoire⁽¹⁾ sur l'utilisation des implants cérébraux destinés à augmenter les capacités intellectuelles des êtres humains en dehors du contexte de maladies ».

Exposez les questionnements et les arguments que vous souhaiteriez apporter dans ce débat.

⁽¹⁾ *Moratoire* : en droit international, accord qui permet de suspendre des activités dans un domaine donné pour des questions d'intérêt général.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.